

## Surveillance sanitaire de la mortalité toutes causes confondues

Point hebdomadaire du 30 novembre 2021

### Points clés :

- Au niveau national, le nombre de décès toutes causes confondues se situe dans les marges de fluctuation habituelle entre les semaines 37 à 46, à l'exception d'une hausse modérée entre les semaines 41 et 43.
- Le nombre de certificats électroniques de décès est en hausse de 6% en semaine 47 par rapport à la semaine précédente chez les adultes de 65 ans ou plus et dans les établissements hospitaliers publics.

### Synthèse

- **Au niveau national**

Après un excès de décès observé entre les semaines 40-2020 et 19-2021, le nombre de décès tous âges confondus enregistrés dans les bureaux d'état-civil est revenu dans les marges de fluctuation habituelle entre les semaines 20 à 31 (avec un léger excès observé en semaine 29) (Figure 1). Entre les semaines 32 et 36, le nombre de décès tous âges est significativement en excès au niveau national. Il est revenu dans les marges de fluctuation habituelle sur les semaines 37 à 46, à l'exception des semaines 41 à 43, où un excès modéré a été noté.

Par classe d'âges, on note un excès principalement chez les personnes âgées de 65-84 ans, entre les semaines 29 à 45 (sauf en semaine 40) (Figure 3). On note également un excès modéré chez les 15-64 ans entre les semaines 39 et 41 et en semaines 45 et 46.

**A partir des certificats électroniques des décès**, 4 255 décès tous âges et toutes causes confondues ont été enregistrés en semaine 47, effectif en légère hausse par rapport à la semaine précédente (+5,8%, soit +235 décès) (Figure 2). Les effectifs de décès en semaine 47 sont en légère hausse chez les adultes de plus de 65 ans (+6,5%, soit +216 décès) et stables dans les autres classes d'âges (Figure 4). Le nombre de décès toutes causes est en hausse dans les établissements hospitaliers publics (+10%, soit +273 décès), mais reste stable ou en légère diminution dans les autres types de lieu de décès (Figure 5).

- **Au niveau régional**

En **métropole**, le nombre de décès reste dans les marges de fluctuation habituelle dans toutes les régions métropolitaines sur les semaines 42 à 46, à l'exception du Grand-Est en semaine 43, de la Corse en semaine 45 et du Centre-Val de Loire en semaine 46 (avec des effectifs à la limite haute des marges de fluctuation habituelle dans les 3 régions).

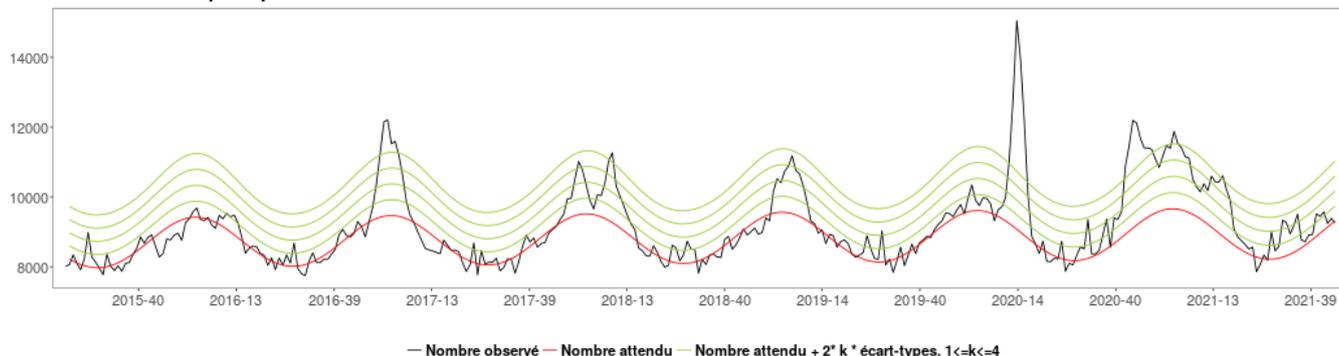
En **Guyane**, les effectifs de décès sont revenus dans les marges de fluctuation habituelle entre les semaines 41 à 46, sauf en semaine 43 où les effectifs étaient à la limite haute des marges de fluctuation habituelle.

A partir de la certification électronique, en semaine 47, le nombre de décès est en hausse en Occitanie (+18%, soit +70 décès), en PACA (+34%, soit +118 décès), Pays-de-la-Loire (+28%, soit +24 décès), Martinique (+33%, soit +12 décès) et dans une moindre mesure en Auvergne-Rhône-Alpes (+9%, soit +52 décès) et Grand-Est (+10%, soit +34 décès) (Figure 6).

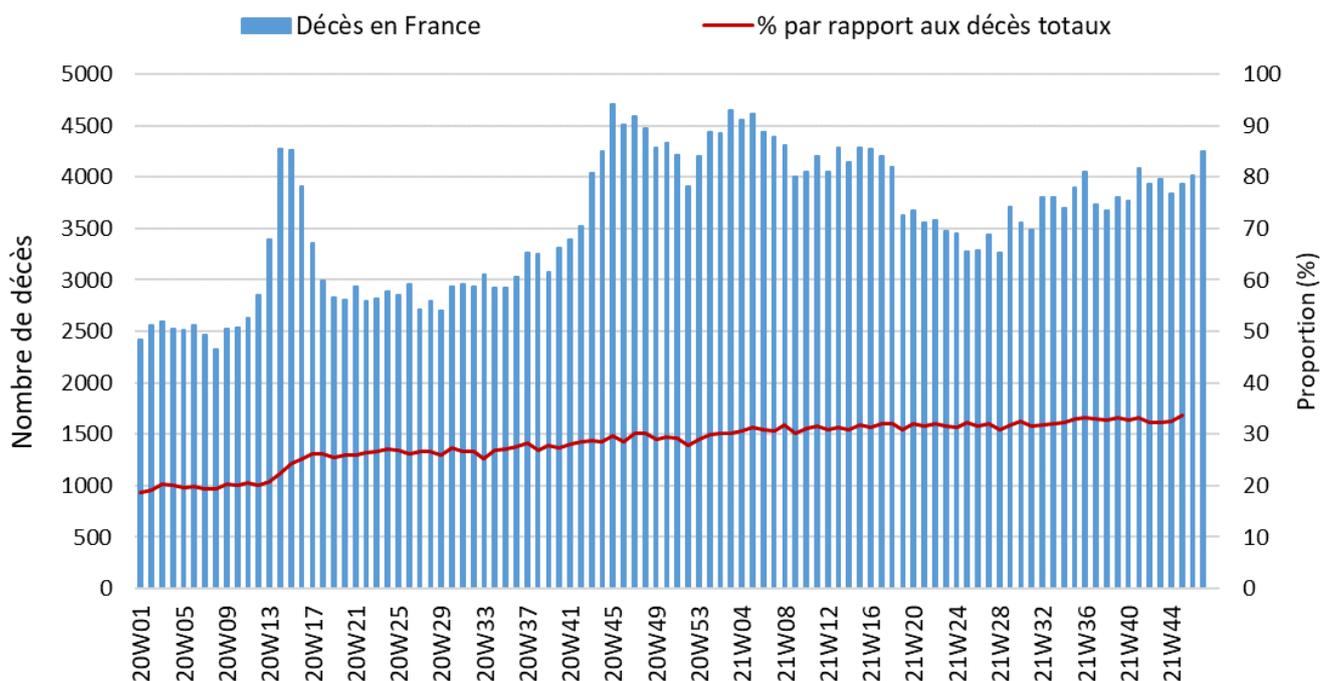
## Situation nationale tous âges confondus

**Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, Tous âges confondus, 2013 à 2021 (jusqu'en semaine 46) - France** (Source des données : Insee, actualisation au 1<sup>er</sup> décembre) (dernière semaine incomplète)

Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - Tous Ages  
Sources : Santé publique France - Insee



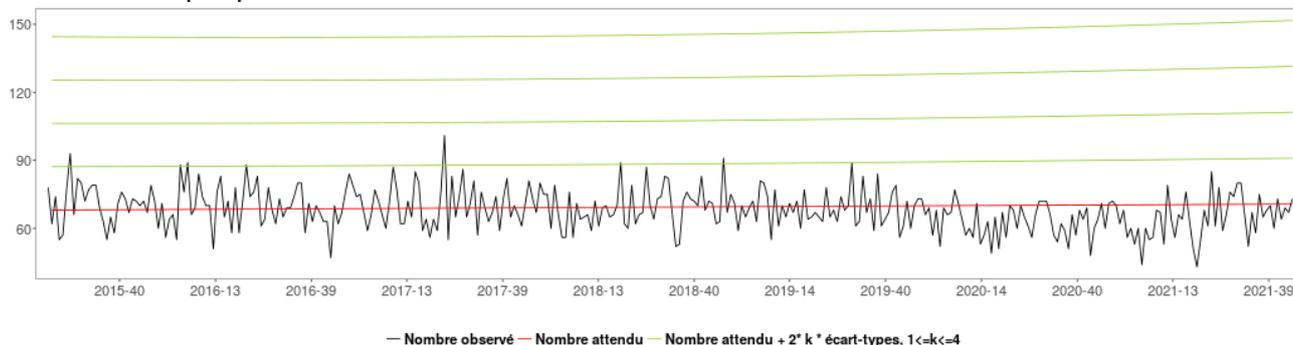
**Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondus certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité nationale, à partir de S01-2020, Tous âges confondus – France** (Sources des données : Insem-Cépidc et Insee)



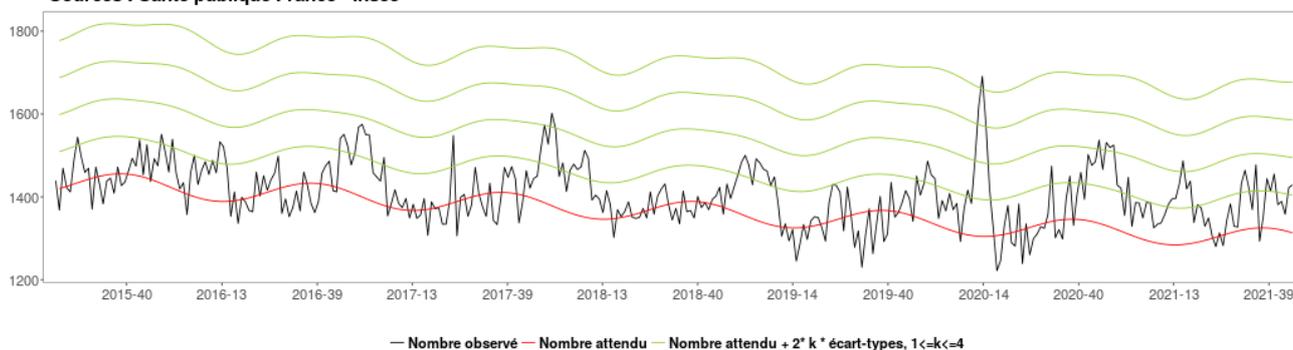
## Analyse nationale par classe d'âges et par type de lieu de décès

Figure 3 : Fluctuations hebdomadaires de la mortalité par classe d'âges, 2013 à 2021 (jusqu'à la semaine 46) – France  
(Sources des données : Insee - actualisation au 1<sup>er</sup> décembre)

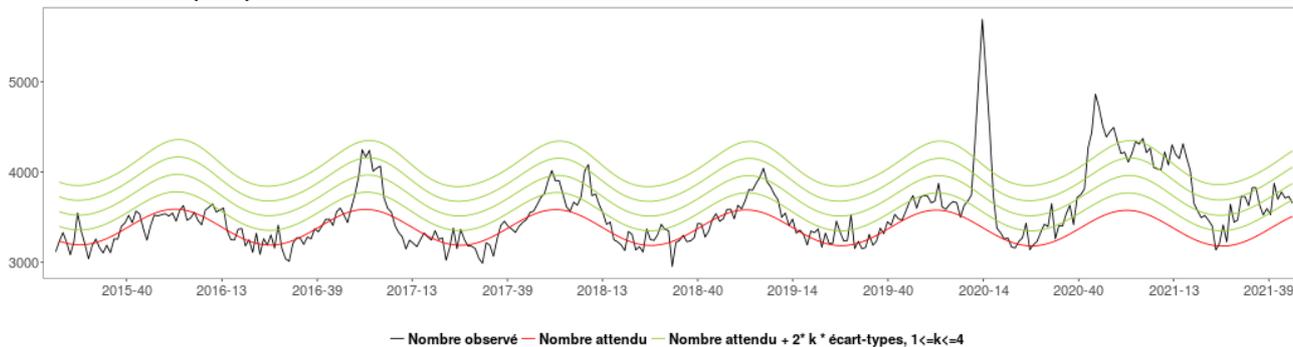
Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - 0-14 ans  
Sources : Santé publique France - Insee



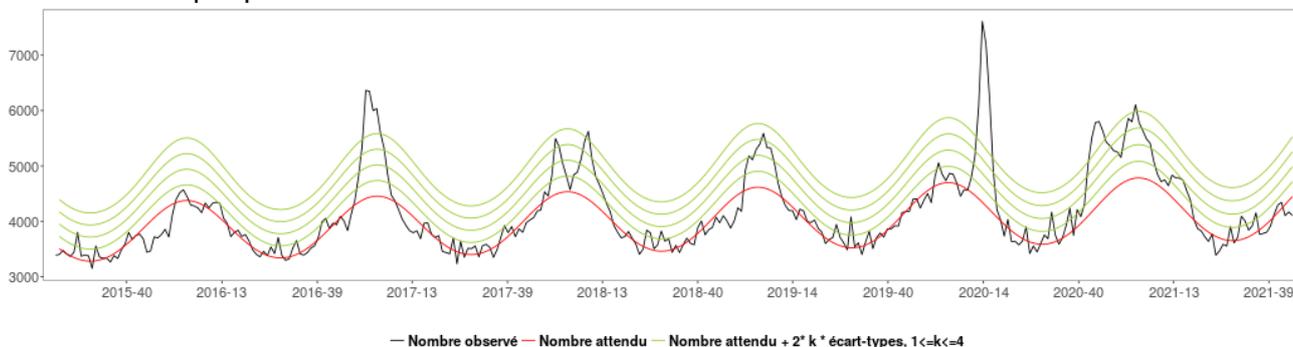
Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - 15-64 ans  
Sources : Santé publique France - Insee



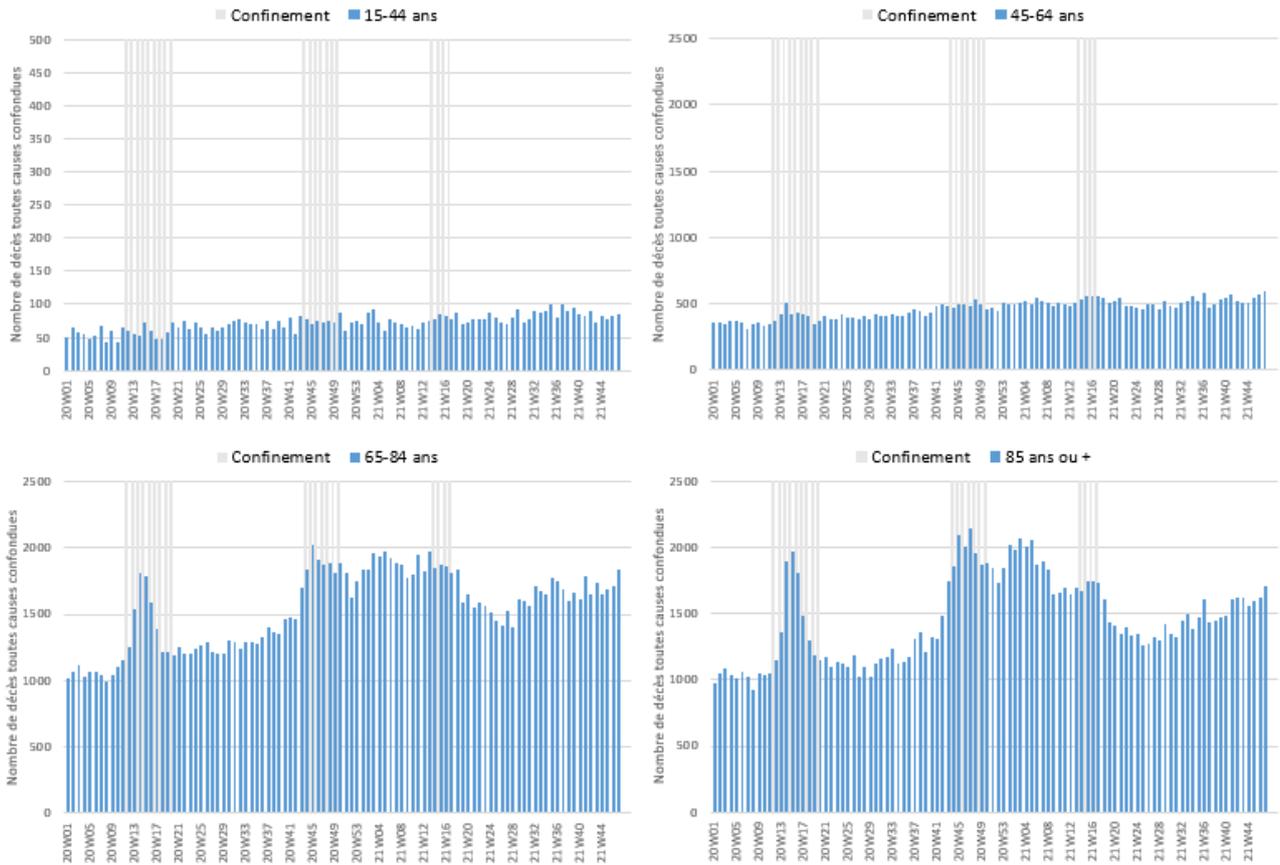
Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - 65-84 ans  
Sources : Santé publique France - Insee



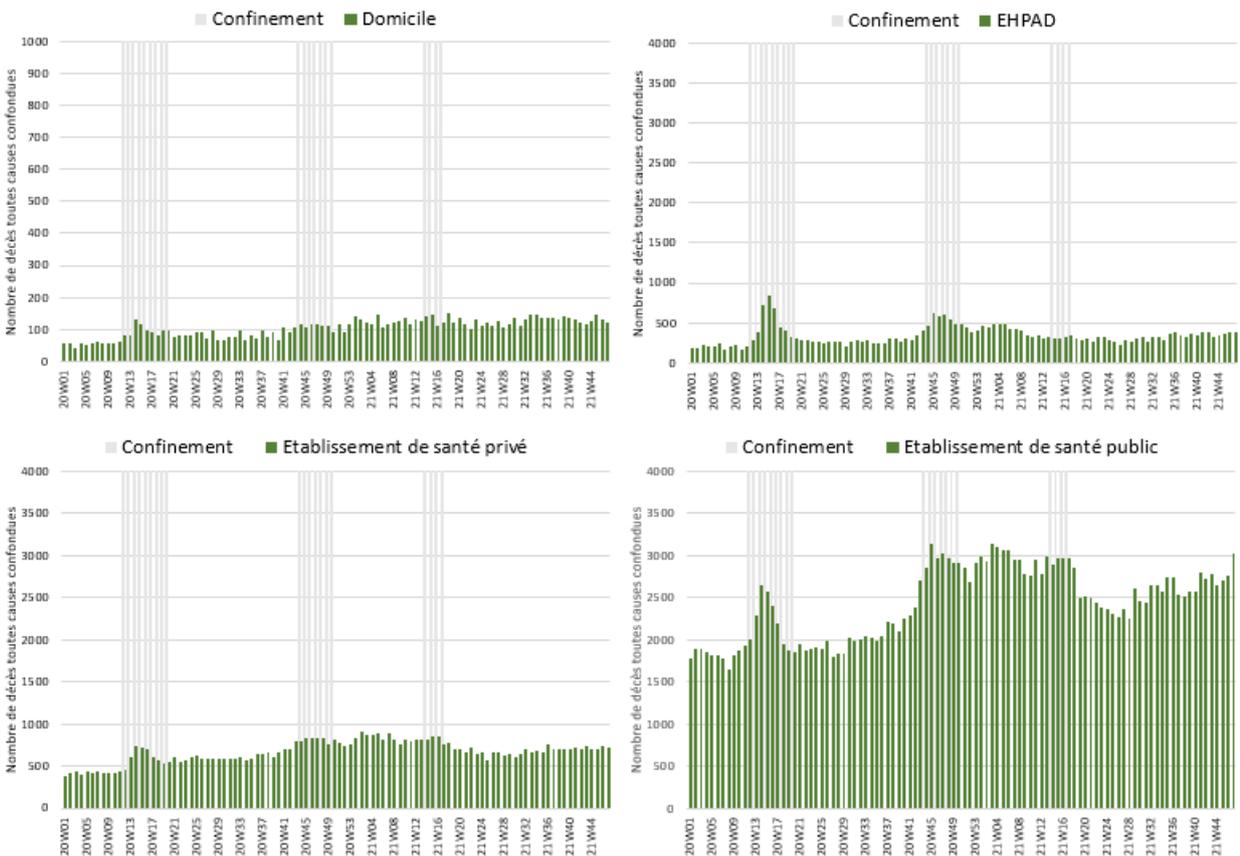
Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - Plus de 85 ans  
Sources : Santé publique France - Insee



**Figure 4 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S01-2020, par classe d'âges – France** (Source des données : Inserm-CépiDc) (*attention à l'échelle des ordonnées pour les 15-44 ans*)

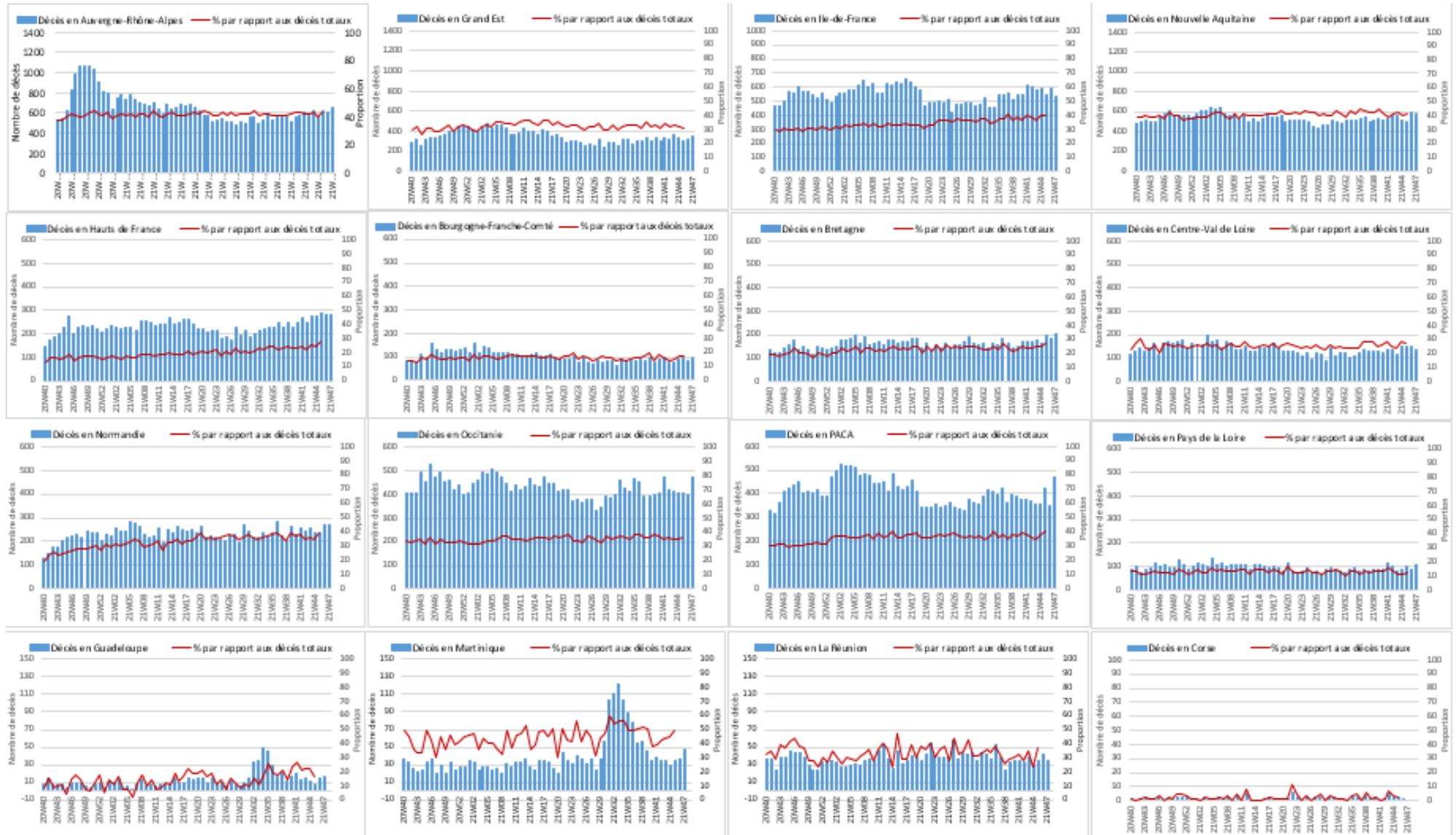


**Figure 5 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S01-2020, par type de lieu de décès, tous âges – France entière** (Source des données : Inserm-CépiDc) (*attention à l'échelle des ordonnées pour les décès à domicile*)



## Situation régionale tous âges confondus

Figure 6 : Fluctuations hebdomadaires des décès certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité totale de chaque région, à partir de S40-2020, par région, tous âges (Source des données : Inserm-CépiDc et Insee) (attention aux échelles des ordonnées)



## Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance de la mortalité :

- L'Insee (Institut National de la statistique et des études économiques)
- L'Inserm-CépiDc (Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès – Institut de la santé et de la recherche médicale)
- Les communes transmettant leurs données d'état-civil de façon dématérialisée à l'Insee
- Les médecins utilisant la certification électronique des décès <https://sic.certdc.inserm.fr>

Directrice de la publication  
Pr Geneviève Chêne  
Directrice générale de Santé publique France

Rédaction :  
Dr Céline Caserio-Schönemann  
Anne Fouillet  
Cécile Forgeot  
Jérôme Naud  
Isabelle Pontais  
Dr Marie-Michèle Thiam

Direction Appui, Traitements et Analyses des données (DATA)

Diffusion :  
Santé Publique France – DATA  
12 rue du Val d'Osne  
94415 Saint-Maurice Cedex  
Tél. : 01 41 79 67 00

<http://www.santepubliquefrance.fr>

## 1. Mortalité issue des bureaux d'état-civil, transmise par l'Insee

### Données disponibles

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon de 3 000 communes transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Ce réseau couvre près de 80 % de la mortalité nationale.

**Les résultats et estimations présentés dans ce bulletin à partir de cette source sont produits uniquement à partir des données de cet échantillon de communes et ne sont pas extrapolés à l'ensemble de la population.**

### Délai de transmission

Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé. On note ainsi, au niveau national et en moyenne sur l'ensemble de l'année, que les informations de 50% des décès survenus un jour J sont disponibles à Santé publique France à J+3. Cette part est de 90% à 7 jours et à près de 95% à 10 jours. Les délais de transmission peuvent être allongés ponctuellement; c'est notamment le cas lors de jours fériés, week-end prolongés, ponts, vacances scolaires, forte période épidémique...

Pour disposer d'une complétude et d'une validité suffisantes pour les analyses épidémiologiques, l'analyse des fluctuations de la mortalité d'une semaine complète ne peut être effectuée qu'avec un délai minimum de deux semaines (cas de la surveillance de routine). Pour l'évaluation d'impact sanitaire d'un événement, un délai minimum de trois semaines est nécessaire.

### Indicateurs et méthode

Les fluctuations de la mortalité sont suivies à travers deux indicateurs : les effectifs bruts de décès et le ratio de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants). Le ratio de mortalité (Figure 1) permet de tenir compte des évolutions démographiques de la population.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle statistique développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo et utilisé par 27 pays européens. Ce modèle prend en compte les données historiques sur 6 années, la tendance générale et les fluctuations saisonnières. Il exclue les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Le modèle est appliqué :

- au niveau national, tous âges et pour 4 classes d'âges : < 15 ans, 15-64, 65-84 et >=85 ans;
- aux niveaux régional et départemental, tous âges et chez les <15 ans, 15-64 et >=65 ans (graphiques non présentés).

## 2. Mortalité issue de la certification électronique, transmise par l'Inserm-CépiDc

Depuis 2007, les médecins ont la possibilité de certifier les décès sous forme électronique à travers une application sécurisée (<https://sic.certdc.inserm.fr>) déployée par le CépiDc de l'Inserm. Les causes de décès sont disponibles à travers cette source de données pour Santé publique France, de manière réactive.

Début 2020, la certification électronique des décès permettait d'enregistrer 20% de la mortalité nationale. En lien avec l'épidémie de COVID-19, le déploiement de ce dispositif a progressé, permettant d'atteindre près de 30% de la mortalité nationale fin 2020. Cette part de décès certifiés électroniquement est hétérogène sur le territoire (entre 0% et 40% selon les régions) et selon le type de lieu de décès (majoritairement utilisé en hôpital public, très rarement utilisé pour les décès survenant à domicile).

**Compte tenu de la montée en charge observée au cours de l'année 2020, l'interprétation de l'évolution hebdomadaire des décès depuis le début de l'année 2020, en particulier au niveau régional, doit être effectuée avec prudence.**

Les effectifs de décès certifiés électroniquement sont présentés jusqu'à la semaine S-1, alors que ceux issus des données transmises par l'Insee sont présentés jusqu'à la semaine S-2 (compte tenu des délais de transmission).